



heritage avec ma demi soeur

Par **marie34140**, le 14/12/2020 à 20:16

Bonjour,

Ma maman est décédé, mon papa aussi. Mon papa a eu 2 fille d'un ancien mariage. Avant son décès, ma maman a rédigé un testament qui indique que moi et une de mes demi soeur hériteront de sa part, mais le testament n'est pas clair d'après le notaire, il m'a donc laissé le choix de prendre la décision avec ma demi soeur de fermer les yeux dessus. Mais maintenant, ma demi soeur veut faire ravaloir le testament et donc bloquer la succession car nous serons jamais d'accord. Que faire ? Merci d'avance.

Par **amajuris**, le 14/12/2020 à 20:28

bonjour,

vous pouvez consulter un avocat avec la copie du testament afin d'avoir son avis sur le testament.

en l'absence d'accord entre héritiers, le notaire n'ayant pas le pouvoir de trancher un litige entre héritiers, il vous faudra saisir le tribunal ,seul compétent en la matière.

salutations

Par **Visiteur**, le 14/12/2020 à 20:29

Bonsoir

si le testament n'est pas juridiquement conforme, votre demi-soeur prend le risque que la justice invalide celui-ci.

Si vos demi-soeurs n'ont pas été adoptées par votre mère, étant la seule héritière présomptive, tout vous reviendra dans ce cas.